



APPEL À PROJET

2 0 2 5

Art et Culture en Pays Loue Lison



Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe les 2 Appels à Projets de la Communauté de Communes Loue Lison. La CCLL dans le cadre de sa compétence facultative développement culturel sportif et socio-éducatif, fait un double Appel à Projet auprès de ses acteurs culturels locaux (territoire Loue Lison et Doubs).

- Appel à projet dans le cadre du Contrat Sport Culture Jeunesse avec le Département en co-financement. Montant des subventions défini selon les projets retenus par la commission (enveloppe globale 2025 à répartir: 59 650€)
- Appel à projet Art et Culture en Loue Lison, 9 enveloppes de 2 500€ qui comprennent la proposition culturelle, ainsi que les frais de bouche et de résidence.

Présentation du territoire

Le territoire Loue Lison se situe dans le département du Doubs dans la région de Bourgogne-Franche-Comté.

Ancré sur le premier plateau du Jura, il est entaillé par la **Loue** et son vaste bassin hydrographique dont fait partie le **Lison**. Paysage karstique typique du secteur, les trois piliers du territoire sont **l'eau**, la **roche** et le **bois**.

Avec ses 71 communes, une superficie de 667 km², et **25 341 habitants**, la Communauté de Communes Loue Lison est un territoire résolument **rural**.



50% du territoire est recouvert de forêt, les pâtures et les champs sont également très présents ce qui en fait une **terre de Comté**.

Son caractère très nature en fait son principal attrait avec les activités pleine nature (randonnée pédestre, V.T.T., canoë, via ferrata, etc.) qu'il propose, sans oublier son offre patrimoniale et les illustres personnages dont il a été témoin des oeuvres : les tableaux de **Gustave Courbet**, la Saline Royale d'Arc-et-Senans bâtie

par **Claude-Nicolas Ledoux** ou encore les paysages en voie de disparition défendus avec ardeur par **Charles Beauquier**.

Aujourd'hui, le territoire intercommunal Loue Lison doit allier préservation de ses richesses naturelles (25.023 hectares sont classés en zone Natura 2000), et périurbanisation (liens avec les villes, lieu de travail et de consommation pour un nombre important d'habitants).

Tout cela en recherchant un cadre de vie agréable et des liens renforcés entre les citoyens et les acteurs du territoire.



Présentation vidéo du territoire : <https://youtu.be/fTf244dRjcc>

Une politique Culturelle pour tous, partout et par tous

L'accès à la culture est un élément fondateur du vivre ensemble et de l'inclusion sociale, la Communauté de Communes a mis cet élément au cœur de son projet culturel qui est construit sur 3 grandes orientations :

- Contrat Territorial Culture Jeunesse et Sports avec le Département
- Soutien à l'enseignement musical
- Programmation Art et Culture en Territoire Loue Lison

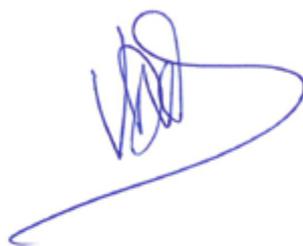
Faire territoire en cultivant le bonheur local, c'est bien là l'objet de nos appels à projets, en adoptant une démarche ascendante reposant sur nos acteurs culturels ou de proximité.

Avec des objectifs de circulation culturelle, d'irrigation du territoire, de partage, de médiation, et de découverte des arts vivants.

La date limite pour nous retourner votre projet est le **31 mars** uniquement par courriel à l'adresse suivante : **artetculturelouelison@gmail.com**

Le service culture reste à votre disposition pour tout complément d'information à cette même adresse. Vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Territoire Loue Lison.

Bien cordialement.



Nathalie Van de Woestyne

Vice-Présidente en charge de :

- Culture
- Jeunesse
- Dispositif Partageons nos Sports
- Mise en animation du Castel St Denis
- Pôles sportifs

Date limite de dépôt des candidatures : le 31 mars 2025
par mail à artetculturelouelison@gmail.com

Présentation de l'appel à projets

L'AAP « Arts et cultures en pays Loue Lison » est une enveloppe, répartie sur des projets plafonnés à 2 500€ frais de bouche et de résidence compris, il est indépendant du Contrat Culture Jeunesse et Sport. Cet AAP vise une irrigation du territoire avec des pratiques variées.

Renseignements administratifs

Nom de la structure : Courriel

Adresse siège social : Site web / réseaux sociaux

SIRET : Public concerné

Code activité principale exercée (APE) : Lieu de pratique

Code postal / commune : Actions menées :

Contact :

Représentant légal		Personne en charge du dossier	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Fonction		Fonction	
Contact		Contact	
Courriel		Courriel	

Conditions d'admissibilité

Ces trois conditions obligatoires permettront de juger de la recevabilité des candidatures

1. Ancrage territorial du porteur de projet (le territoire ou le département) ;
2. Dimension culturelle du projet (diversité des pratiques proposée) ;
3. Statut association culturelle ou Cie.

Constitution du dossier

Présentation de la structure

Courrier à l'attention du service culture Loue Lison ;

Présentation du projet et note d'intention ;

Calendrier provisionnel du projet ;

Budget provisionnel du projet ;

RIB de la structure ;

Photos et autres éléments.

Critères de sélection

Ces critères ne sont pas obligatoires mais encouragés, et permettront de bonifier la notation des projets lors du passage en commission:

- Itinérance : le projet est organisé géographiquement sur plusieurs communes ;
- La coopération territoriale : le projet repose sur la participation des acteurs du territoire et des habitants ;
- La médiation : le projet comprend une ou plusieurs actions (rencontres, bords de scène, conférences) en direction de tous les publics ;
- Projet en cohérence avec le Plan Climat Air Energie Territorial : il intègre des solutions pour réduire son empreinte écologique (tri sélectif, matériaux recyclables, circuits courts, mobilité, ...).

Public cible

- Enfant de 3 à 18 ans sur temps scolaire ou périscolaire ;
- Public empêché ou éloigné des pratiques culturelles.

Grille de lecture des projets

Développe l'intelligence territoriale par la culture, en associant dynamique de cohésion sociale et de cohérence territoriale.

Favorise les actions de mise en cohésion du territoire de de construction identitaire commune.

Favorise le développement et le rayonnement du territoire.

Favorise la rencontre et la synergie des acteurs et des publics.

Favorise la rencontre et le geste artistique.

Favorise l'émancipation citoyenne et culturelle.

Favorise l'accès à la culture dans l'organisation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Favorise la mixité des publics.

Notification

La structure candidate sera notifiée après la validation conseil communautaire.

Condition financière

L'AAP est une subvention et sera versée après validation du conseil communautaire :

- 50% au démarrage de l'action artistique sur le territoire (1 250€) ;
- 50% suite à la production du bilan de l'action (1250€).

Renseignements

- **Nadia CHIARI, chargée de mission culture CC Loue Lison**
n.chiari@cclouelison.fr / 03.81.86.75.72 ;
- **Nathalie Van de Woestyne, vice-Présidente à la CC Loue Lison**
artetculturelouelison@gmail.com / 06.69.40.66.76.